

12. Courrier des lecteurs

« Vous nous écrivez »

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article du 23 mai sur la prise de position du Ministre de la Santé au sujet de l'homéopathie*. Cependant, j'ai été surpris de constater que les seules personnes interviewées étaient les porte-parole du gouvernement. Il est choquant d'ignorer les avis des principaux concernés : les malades.

Comment justifier une décision gouvernementale qui mettrait fin au droit de chacun de bénéficier d'un tel traitement au même titre que d'autres traitements médicaux ? Selon votre journaliste, le traitement au moyen de remèdes homéopathiques « n'est au mieux fondé sur aucune preuve scientifique et il est au pire inefficace ». De plus, le journaliste prétend que « supprimer ces médicaments représenterait une grande économie de budget pour le ministère de la Santé ».

Comment dans ce cas expliquer les témoignages de milliers de victimes de maladies chroniques telles que les migraines, la dépression et l'asthme, dont les symptômes ont disparu suite à un traitement homéopathique ? La médecine traditionnelle ne leur avait pourtant apporté aucun soulagement. Des milliers de personnes bénéficient tous les ans de ce traitement qui ne représente qu'une partie infime du budget du ministère de la Santé.

Victime moi-même de douleurs chroniques aussi bien physiques que mentales suite à un accident de la route qui m'a laissé paralysé, j'ai dû m'adresser à un homéopathe. Le traitement recommandé par mon généraliste n'avait eu que peu d'effet. Croyez-moi si vous le voulez mais le traitement que m'a fait suivre l'homéopathe, 3 comprimés par jour, a marché.

Dire que « l'homéopathie est une perte d'argent » ne tient pas compte des témoignages et relève même d'une volonté d'aveuglement tout à fait indéfendable. Ce traitement m'a sauvé la vie. Comment peut-on affirmer que ceci n'en vaut pas la peine ?

En espérant avoir ouvert un peu plus le débat au sujet de l'homéopathie et en attendant de lire les réactions d'autres lecteurs, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jacques Gauthier, Royan

**Note du rédacteur: l'homéopathie est une méthode qui consiste à administrer à de très petites doses des remèdes qui, à des doses plus élevées, produiraient sur l'homme sain des symptômes semblables à ceux de la maladie à combattre.*

